

# Atelier juridique & fiscal



Formalisation d'une

relation partenariale équilibrée

23.05.25

de 11h à 12h15 - En ligne

 Admical

# > Présentation des intervenant.e.s



**Marie Bourgeois**  
Responsable juridique  
**Admical**



**Julien Daussy**  
Associé  
**JDAvocat**



**Rodolphe Landemaine**  
Fondateur  
**Maison Landemaine**



**Diane Colombani**  
Directrice juridique et affaires  
publiques  
**Admical**



**Diane Emdin**  
Directrice des programmes Create Joy  
**Fondation Canal+**

# > Introduction

1

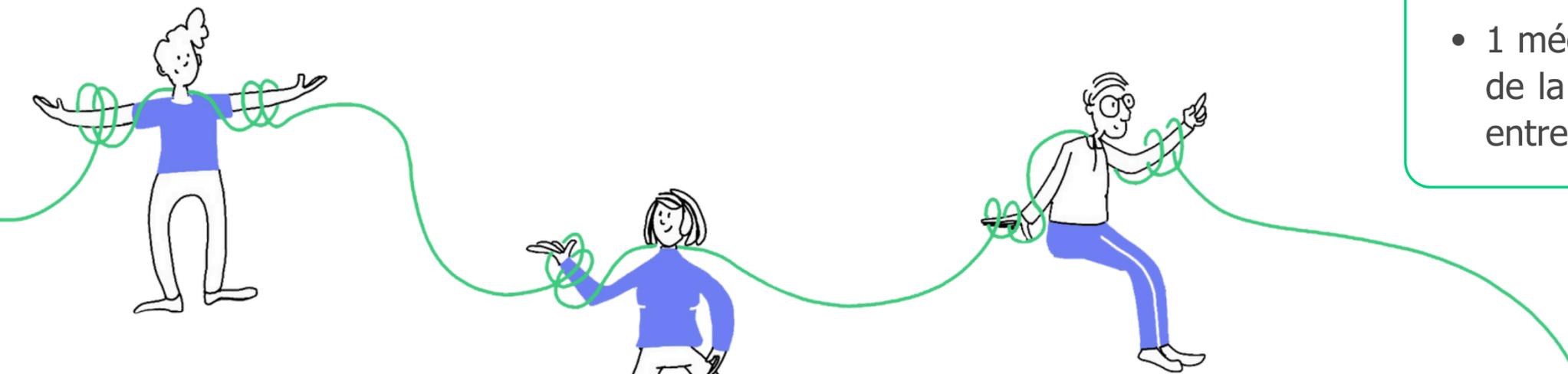
Notre philosophie : soutenir la mise en place de partenariats durables à travers notre parcours de montée en compétences.

2

Quelques données de notre Baromètre à partager avec vous !

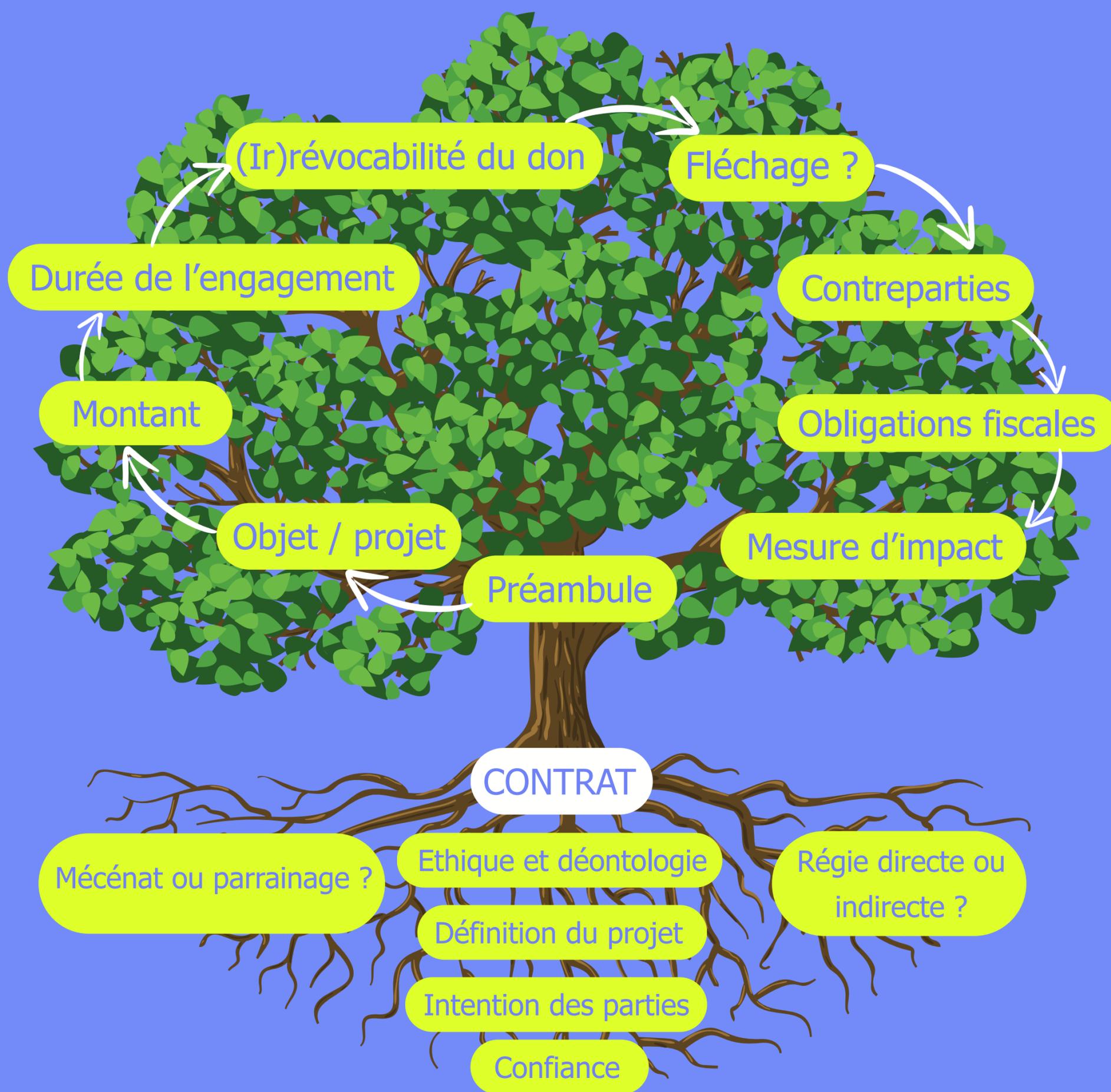


- Le soutien des projets pluriannuels reste encore peu répandu (en particulier pour le mécénat sportif)  
--> 29 % des entreprises mécènes planifient des soutiens renouvelables entre 1 à 3 ans.
- 1 mécène sur 5 participe aux frais de fonctionnement de la structure soutenue (principalement les Grandes entreprises).



FORMALISATION

CONSTRUCTION



## Régie directe

Entreprise > structure bénéficiaire éligible au mécénat  
(art 238 bis du CGI)

## Régie indirecte

Ex Fondation d'entreprise / FDD > structure bénéficiaire éligible au  
mécénat (art 238 bis CGI)

### Convention de mécénat

*Intention libérale*

### Convention de « redistribution de mécénat » / soutien

*Intention libérale*

### Reçu fiscal (émis par le bénéficiaire)

selon modèle Cerfa 16216\*02

### Pas de reçu fiscal entre deux organismes d'IG à but non lucratif

- **Fonds de dotation** (redistributeur) : attestation obligatoire justifiant le montant et l'affectation des versements – CGI article 238 bis g 2°
- **Fondation d'entreprise** : attestation possible (un modèle peut être joint en annexe du contrat)

### Obligations déclaratives fiscales

- **mécène** : montant de la réduction d'impôt mécénat + si don >10KE : montant du versement donnant droit à réduction d'impôt, nom du bénéficiaire et contreparties
- **bénéficiaire** : montants globaux des dons reçus ayant donné lieu à un reçu fiscal, attestation ou tout autre document donnant droit à réduction d'impôt

### Pas d'obligations déclaratives fiscales au titre de ces versements

*(déclarations en amont au titre des versements réalisés entre l'entreprise et son véhicule philanthropique)*

**Contreparties** : indiquer les éventuelles contreparties définies avec le mécène (respect des règles fiscales).

*Nb : rétrocession des contreparties possibles*

### Contreparties :

Contreparties directes pour la fondation / FDD + indirectes pour l'entreprise (ex : location de salle pour les collaborateurs de l'entreprise) dans le respect des règles fiscales

### Irrévocabilité du don :

oui sur le principe mais aménagement contractuel possible, en particulier dans le cas d'un fléchage / Clause de réaffectation

### Remboursement des versements réalisés :

Aménagement contractuel possible / Clause de réaffectation

# > Focus : les contreparties

## Rappels fondamentaux :

- Le don procède d'une **intention libérale** (donner sans attendre en retour).
- Des contreparties peuvent être octroyées à condition qu'il existe une **disproportion marquée** entre les sommes données et la valorisation desdites contreparties.
- Les contreparties **ne peuvent être utilisées pour servir les intérêts commerciaux** de l'entreprise.

### NATURE

MATERIELLES

COMMUNICATION

NI MATERIELLES,  
NI  
COMMUNICATION

### VALORISATION

Prix de vente si le bien ou le service fait l'objet d'une offre commerciale ou coût de revient dans le cas contraire

Selon le rayonnement de l'organisme (locale, régionale, nationale, sans dépasser 10%)

Coût de revient

### OBLIGATIONS

#### Côté entreprise mécène

Si dons > 10 000 € par exercice ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue, alors la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie, doit être déclarée

#### Côté organisme bénéficiaire

Être en mesure de valoriser et d'attester des contreparties accordées



# > Quid de la déontologie ?



## Charte de déontologie du mécénat d'entreprise :

Gestion désintéressée des opérations de mécénat, respect mutuel des parties prenantes, gestion rigoureuse des opérations de mécénat, transparence



## Focus sur :

Mécène / prestataire / parrain ?

Quelle prise en charge des frais de fonctionnement ?

DES PROJETS  
À CONSTRUIRE  
ENSEMBLE



# > En pratique : regards croisés A la recherche d'un équilibre !



**Diane Emdin**  
Directrice des programmes Create Joy  
**Fondation Canal+**



**Rodolphe Landemaine**  
Fondateur  
**Maison Landemaine**

- >> L'avenir de l'appel à projets ?
- >> Quelle mesure d'impact ?
- >> Jusqu'où aller dans les critères de sélection des projets / de la structure bénéficiaire ?
- >> Financement pluriannuel ou ponctuel ? fléché ou pour la mission globale ?
- >> Quel degré de contrôle par le mécène des actions financées ? reporting ?



# > Des questions ?

Dans le tchat, vous pouvez :

- Poser vos **questions** relatives aux éléments et témoignages qui vous ont été présentés
- Rebondir sur ce qui a été dit (**témoigner** et nous dire si vous vous retrouvez dans ces pratiques)



# Posez vos questions juridiques & fiscales

Reservé aux adhérents.e.s Admical

## Expertise juridique & fiscale

**Des conseils et un accompagnement sur le mécénat d'entreprise !**

Admical accompagne les mécènes, qu'ils agissent en régie directe ou à travers des structures dédiées comme des fondations, fonds de dotation ou fondations abritées. Nous sommes également aux côtés des porteurs de projets ! Qu'ils soient des organismes privés ou publics – associations, collectivités ou établissements publics – et ce, quelle que soit la cause soutenue.

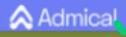
**Ce que nous proposons :**

- Orientation sur-mesure :**
  - Soutien pour le mécénat financier, en nature, ou en compétences.
  - Expertise sur le mécénat territorial, en France, Europe et international.
  - Conseil sur la sélection des bénéficiaires et élaboration de grilles admissibles.
  - Suivi contractuel et aide dans vos obligations déclaratives.
  - Mise en relation entre adhérents pour partager bonnes pratiques et solutions.
  - Définition des critères de l'intérêt général et critères de suivi technique et juridique.
- Ateliers juridiques & fiscaux :**
  - Sessions collectives sur des thématiques spécifiques, en partenariat avec des experts juridiques.
  - Echanges d'expériences et bonnes pratiques entre pairs.
  - Ateliers accessibles en ligne pour plus de flexibilité.
- Déontologie & éthique :**
  - Accompagnement sur des problématiques éthiques et déontologiques (conflict d'intérêts, transparence, qualité des relations contractuelles...)
- Ressources dédiées :**
  - Pour nos adhérents.e.s :
    - Kit du mécénat : ensemble d'outils disponibles sur demande, adaptés de notre plateforme (modèles de convention, attestation, etc.)
    - Webinars : un condensé d'informations pour rester à la pointe des évolutions juridiques !
  - Pour tous.e.s :
    - Fiches repères : supports techniques synthétiques sur des aspects clés du mécénat.
    - Fiches pratiques : fiches actualisées conçues sur le même modèle.
    - Charte de déontologie.

**Nos solutions d'accompagnements :**

- Inclus dans l'adhésion :**
  - Nouveaux adhérents : 3 heures d'accompagnement.
  - Adhérents confirmés (un an post adhésion) : 2 heures d'accompagnement.
- Services complémentaires :**
  - Prestation à la demande : rédaction de notes techniques pour vos parties prenantes ou formation de sensibilisation (format court), facturées en fonction du temps consacré.
  - Forfaits supplémentaires : formules flexibles de 2h, 5h ou 10h pour un accompagnement approfondi.

© Admical 2025 - 8 bis rue Charles V - 75004 Paris - contact@admical.org



» Contactez nous !



Diane Colombani

Directrice juridique et affaires  
publiques  
[dcolombani@admical.org](mailto:dcolombani@admical.org)



Marie Bourgeois

Responsable juridique  
[mbourgeois@admical.org](mailto:mbourgeois@admical.org)

# Des ressources juridiques à votre disposition

## Kit adhérent

- Modèles de conventions de mécénat (financier, nature, compétences...) et de parrainage
- Modèles d'attestation (réception de dons par un organisme bénéficiaire, valorisation de don en nature...)
- Fiches pratique sur les techniques contractuelles

## Veille juridique

Plusieurs articles publiés chaque mois, disponible sur l'espace adhérent.

## Replays des webinaires

## Replays des ateliers juridiques

## Fiches repères

- Obligations déclaratives des entreprises mécènes et des OSBL
- Mécénat sportif
- Eligibilité au mécénat
- Mécénat de compétences
- Contreparties
- Produit partage
- ... Et encore bien d'autres !

# Nos événements

» Contactez-nous !



## Restitution du Baromètre régional à Lyon

- Mardi 3 juin 2025
- De 18h à 21h
- Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Lyon
- Ouvert à toutes et tous



## Restitution du Baromètre régional à Marseille

- Mercredi 18 juin 2025
- De 11h30 à 14h30
- Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Marseille
- Ouvert à toutes et tous



## Assemblée Générale

- Mardi 24 juin 2025
- De 11h à 14h
- Learning Planet Institute, Paris
- Réservé aux adhérents Admical



Julie Bourdel

Directrice de la programmation  
et des études  
[jbourel@admical.org](mailto:jbourel@admical.org)



Adèle Desmichelle

Chargée de programmation  
événementielle  
[adesmichelle@admical.org](mailto:adesmichelle@admical.org)



Lucile Bonte

Assistante de programmation  
événementielle  
[lbonte@admical.org](mailto:lbonte@admical.org)

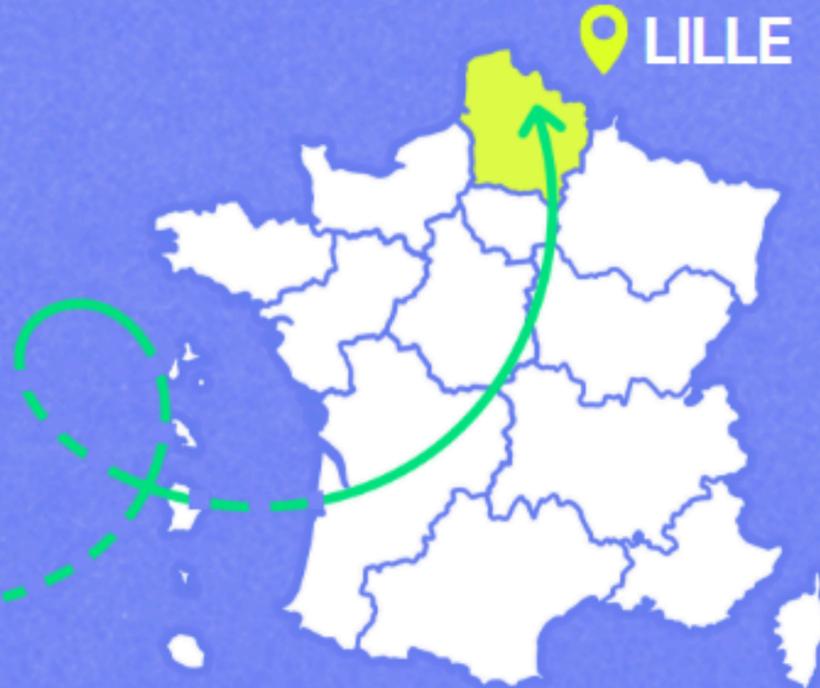
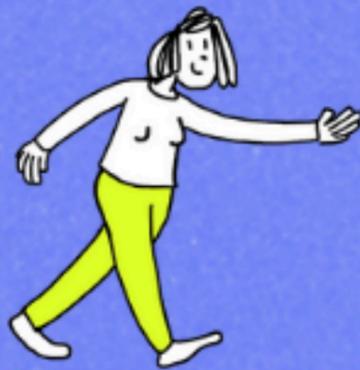
2 & 3 OCTOBRE  
2025

SAVE THE DATE!

# MÉCÈNES FORUM

“ Territoires de mécénat ”

LILLE



cit  des  
 changes

40 rue Eug ne Jacquet  
Marcq-en-Bar ul

## Construire des partenariats durables !

Un parcours Admical pour monter en comp tences



Avec 36 % des m c nes pla ant le renforcement de la communication avec leurs partenaires comme une priorit , la **relation partenariale est un enjeu central du m c nat\***. Ce parcours vous permet de partager des **bonnes pratiques**, de **vous mettre dans la peau de l'autre** et de **r fl cher ensemble** aux fondamentaux d'un partenariat r ussi. Gr ce   des  v nements, formations et outils d di s, d veloppez des collaborations plus riches, plus structur es et plus durables.

\*selon le Barom tre du m c nat d'entreprise en France, Admical.

14 janvier	Ap�ro-networking de rentr�e � Paris	●
7 mars	Atelier juridique & pratique	●
3 avril	Webinaire   Admical x AFF	●
23 mai	Atelier juridique & fiscal	●
Juin	Formations de l'Institut Admical	●
11 septembre	Ap�ro-networking de rentr�e � Paris	●
Octobre	M�c�nes Forum 2025 � Lille	●

**L gende :**

- Ev nement en pr sentiel
- Ev nement en ligne
- Acc s payant
- Acc s ouvert   tou.te.s
- Acc s r serv  aux adh rent.e.s

### Vous  tes membre d'Admical ? Profitez toute l'ann e de :

- **Passerelles adh rentes**  
Admical, c'est un r seau d'acteurs engag s ! Profitez d'une mise en relation dans le cadre de votre adhesion.
- **Accompagnement juridique, fiscal et d ontologique !**  
Profitez d'un accompagnement inclus dans le cadre de votre adhesion.
- **Guide de ressources d di es** -   venir

# > Nos formations



## Maîtriser les bases pour diversifier vos partenariats

📅 Les 5 et 6 juin

📍 Lyon

👤 Formation destinée aux porteurs de projets

[+ d'infos](#)



## Mesurer et évaluer l'impact social de ses projets

**En partenariat avec le Centre français des Fonds et Fondations**

📅 Les 5 et 6 juin

📍 Paris

👤 Formation destinée aux porteurs de projets et mécènes

[+ d'infos](#)



## Personne publiques et mécénat : cadres, enjeux & pratiques

📅 13 juin

💻 A distance

👤 Formation destinée aux porteurs de projets

[+ d'infos](#)



## Mécénat & RSE : quelles synergies ?

**En partenariat avec le Centre français des Fonds et Fondations**

📅 Les 19 et 20 juin

📍 Paris

👤 Formation destinée aux porteurs de projets et mécènes

[+ d'infos](#)

# >> Contactez-nous !



Sandra Asperti

Chargée de formation  
[sasperti@admical.org](mailto:sasperti@admical.org)



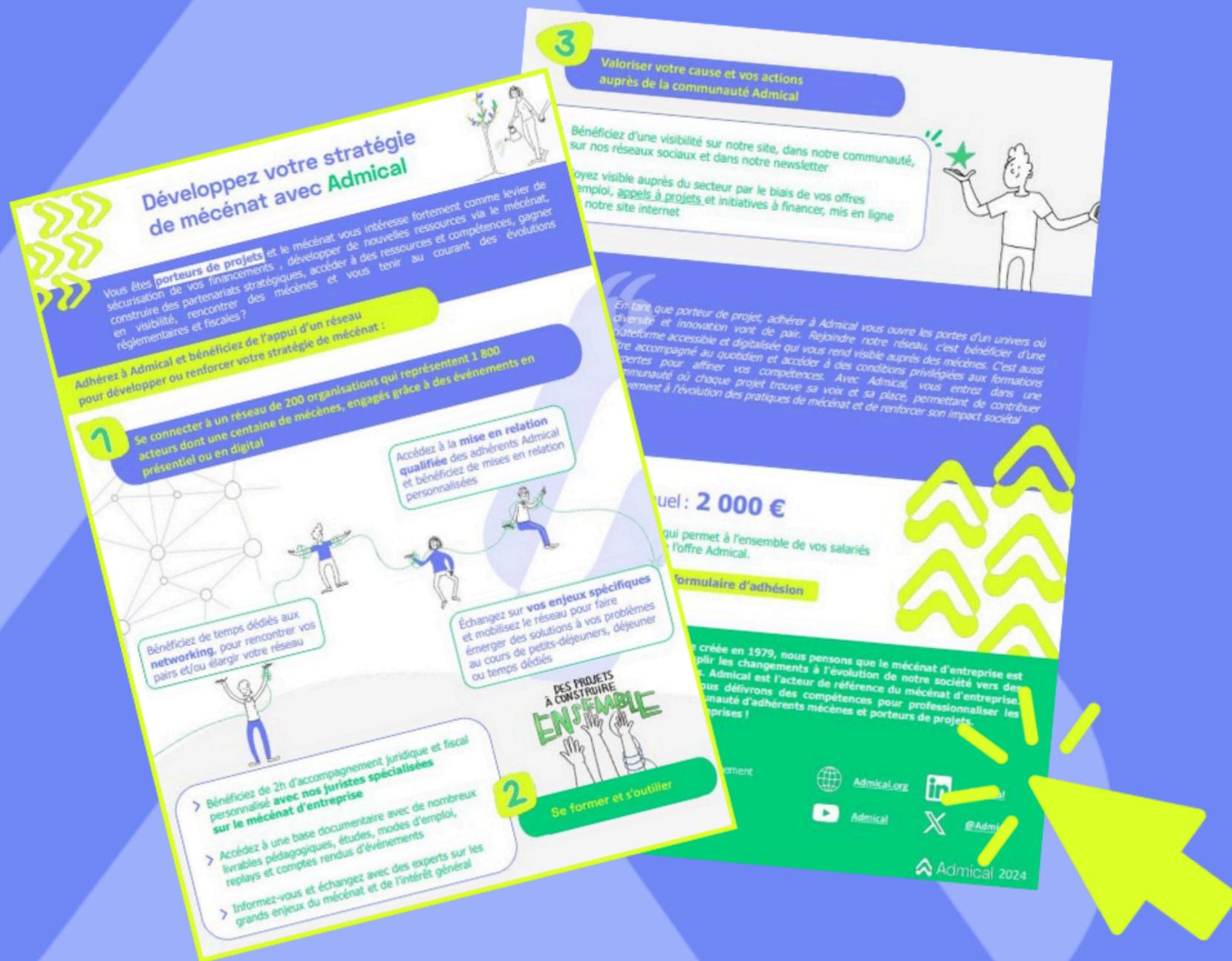
Wendy Amadi

Assistante administrative et commercial  
[wamabi@admical.org](mailto:wamabi@admical.org)



[Consulter le catalogue de formation](#)

Posez vos questions ou recevez le bulletin d'inscription en nous contactant à : [institut@admical.org](mailto:institut@admical.org)



## » Contactez-nous !



Anita Bonnet

Responsable de développement  
[abonnet@admical.org](mailto:abonnet@admical.org)



Sylvie Parlot-Martin

Chargée de développement  
[sparlotmartin@admical.org](mailto:sparlotmartin@admical.org)



Florence Chautard

Chargée de développement  
[fchautard.ext@admical.org](mailto:fchautard.ext@admical.org)

Posez vos questions  
 sur l'adhésion

# > Merci pour votre participation !

>> Rendez-vous sur notre **site internet**, pour rester informé.e de **l'actualité** d'Admical !

>> Suivez-nous sur les **réseaux sociaux** **in**  

